



# St-Grégoire 2024

## Programme de la journée :

**10h45** Défilé des autorités - Départ de l’Ancienne Cible jusqu’à la Chapelle

**11h00** Messe à la Chapelle d’Icoigne

**11h45** Apéritif

Repas et animation musicale – ambiance garantie !

Afin de faciliter l’organisation, il est demandé que toutes les personnes désirant partager le repas de St-Grégoire s’annoncent au moyen du coupon-réponse ci-dessous, à retourner à l'adresse courriel : [info@icogne.ch](mailto:info@icogne.ch) ou le déposer au bureau communal pour le **vendredi 26 avril 2024**, au plus tard.

Comme de coutume, les familles d’Icoigne ont la possibilité d’inviter leur parenté ou leurs connaissances de l’extérieur. Elles voudront bien, dans ce cas, les faire figurer sur leur inscription.

Le prix du repas a été fixé à Chf 10.- (tout compris) par adulte. Il sera servi gratuitement aux enfants de moins de 16 ans; il est toutefois indispensable de les inscrire également. L’encaissement du prix des repas se fera sur place avant le dîner.

Le Conseil communal d’Icoigne remercie d’avance toutes les personnes qui ne ménageront pas leur peine pour que la fête de St-Grégoire soit belle. Il leur exprime toute sa gratitude et espère que la population d’Icoigne répondra à leur générosité par une participation nombreuse.

**L’Administration communale**  
Commission sociale et animation



Fête de St-Grégoire : Coupon d’inscription pour le repas du dimanche 5 mai 2024

Nom & Prénom : .....

Nombre d’adultes : .....

Nombre d’enfants (moins de 16 ans) : .....

Icoigne, le ..... Signature : .....





## eConstruction

### ★ Innovation numérique à Icogne !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Commune d'Icogne se modernise. Pendant le mois de mai, nous intégrerons le programme cantonal "eConstruction". Ce nouveau programme permettra la **gestion électronique des demandes d'autorisation de construire**. Fini les tracas administratifs, place à la simplicité et à l'efficacité !

Désormais, les demandes d'autorisation de construire passeront du format papier au **format digital** et **devront être déposées en ligne** sur cette plateforme web :

[www.vs.ch/web/sajmte/portail-utilisateurs](http://www.vs.ch/web/sajmte/portail-utilisateurs).

Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel et interagir avec les instances communales et cantonales, le tout avec un accès sécurisé.

☎ Pour toute question, n'hésitez pas à contacter notre service technique aux numéros suivants : 027 484 20 01 ou 027 484 20 02.

Nous sommes là pour vous aider !

### 📄 eBO

De plus, n'oubliez pas que depuis mars 2023, notre Bulletin Officiel a fait peau neuve avec la plateforme eBO [www.bulletin-officiel.vs.ch](http://www.bulletin-officiel.vs.ch). Vous avez la possibilité de consulter **gratuitement** les mises à l'enquête publiques. Rapide, facile et écologique !

### 📧 Newsletter

Enfin, pour être toujours au courant sur les dernières nouvelles de la Commune, **inscrivez-vous** à notre newsletter sur la page d'accueil de notre site internet [www.icogne.ch](http://www.icogne.ch).

Restez informés !

Merci de votre soutien et de votre collaboration pour rendre Icogne encore plus dynamique et connectée ! ✨

Icogne, le 5 avril 2024

L'Administration communale  
Commission des Constructions

